



► Pratiques prometteuses de recrutement équitable

Avril 2021

Ouzbékistan - Mécanisme de signalement relatif au travail forcé et autres violations des droits au travail

Points essentiels

- Le Mécanisme de signalement fournit aux citoyens ouzbeks un canal anonyme pour le dépôt de plainte et le traitement des questions liées au travail forcé et autres violations des droits au travail pendant la récolte du coton et au-delà.
- Il a permis d'améliorer l'application de la loi et la protection des victimes de violations des droits au travail.

Focus

Pilier de l'Initiative: Améliorer les lois, les politiques et leur application pour promouvoir le recrutement équitable

Secteur: Coton

Pays: Ouzbékistan

- Lors de la récolte de coton de 2015, 14% de l'ensemble des cueilleurs ont été recrutés de force, tandis qu'en 2020, cet indicateur était tombé à 4%.
- Le Mécanisme de signalement relatif au travail forcé et autres violations des droits au travail dans la production de coton a été étendu à d'autres secteurs en 2017, notamment la construction, les travaux d'infrastructure et le secteur agricole

Organisations responsables: Ministère de l'Emploi et des Relations professionnelles et Fédération des syndicats. Partenaires associés: OIT, Banque mondiale

Description de la pratique

Près de deux millions de personnes sont recrutées chaque année par les autorités et les responsables d'institutions/organisations pour la récolte annuelle de coton en Ouzbékistan, ce qui en fait le plus gros effort de recrutement au monde. Le Mécanisme de signalement a permis au gouvernement et aux partenaires sociaux d'accélérer la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé durant le cycle de production du coton.

Le Mécanisme de signalement relatif au travail forcé et autres violations des droits au travail a été mis en place

en 2016 par le ministère de l'Emploi et des Relations professionnelles et la Fédération des syndicats.

Ce mécanisme s'est appuyé sur différents canaux, tels que des lignes d'assistance téléphonique, un assistant virtuel (chatbot) sur l'application de messagerie Telegram ou encore le courrier électronique. Une fois la plainte ou la requête reçue, elle est transmise aux inspecteurs du travail et/ou aux avocats de la Fédération des syndicats, qui lancent immédiatement une enquête y afférente.



Cueilleuse de coton en Ouzbékistan. © J.Astrup

L'OIT a apporté son soutien au Mécanisme de signalement dès sa création grâce à des formations sur le travail forcé qui ont amélioré les capacités d'identification et d'investigation des avocats des syndicats et des inspecteurs du travail.

En outre, pendant plusieurs années consécutives, l'OIT a soutenu les campagnes de sensibilisation visant à faire connaître les différents canaux du Mécanisme de signalement et à promouvoir son efficacité dans la prévention des violations des droits au travail et leur éventuelle réparation en cas d'abus constatés.

L'OIT a également assuré une évaluation annuelle du fonctionnement de ce mécanisme et proposé des recommandations pour son amélioration. Ce soutien a été apporté dans le cadre d'un processus global de réformes mis en œuvre par le gouvernement et les partenaires sociaux pour l'élimination et la prévention du travail forcé.

Effets constatés/Avancement

- Plus de 13500 personnes ont été protégées contre le travail forcé et autres violations des droits au travail;
- 520 fonctionnaires et responsables d'organismes ont été sanctionnés pour avoir fait appel au travail forcé et commis d'autres violations des droits au travail à l'occasion des récoltes annuelles de coton;
- Des supports de sensibilisation relatifs au Mécanisme de signalement ont été élaborés et diffusés: plus de 500000 affiches, tracts, dépliants, brochures et bannières; spots vidéo, assistant virtuel (chatbot) sur Telegram, etc.
- 730 avocats et inspecteurs du travail ont été formés à l'identification et à l'investigation des cas de travail forcé signalés par le biais du Mécanisme de signalement.

Autres dispositifs prometteurs

Participation et représentation

Selon le rapport de suivi de 2020, soixante-cinq pour cent (65%) des cueilleurs sont des femmes, et la grande majorité est originaire des zones rurales.

Application des droits

Le Mécanisme de signalement a constitué le tout premier canal permettant aux personnes de déposer une plainte ou de soumettre des questions relatives au travail des enfants, au travail forcé et autres violations des droits au travail dans la production de coton. Grâce à l'utilisation toujours plus importante de ce mécanisme, l'application de la loi s'est améliorée: davantage de personnes ont été protégées et de contrevenants sanctionnés.

Durabilité

Après avoir reçu le soutien initial de l'OIT et de la Banque mondiale, le Mécanisme de signalement a continué de fonctionner jusqu'à ce jour. Le ministère de l'Emploi et des Relations professionnelles et la Fédération des syndicats allouent régulièrement des fonds à son entretien et à son développement. Il est considéré comme un canal essentiel à la collecte de retours d'expérience directs de la part des citoyens sur les mesures et les réformes mis en œuvre. Il permet en outre de documenter les politiques de l'État sur les questions liées aux relations professionnelles, aux droits humains et aux droits au travail.

Innovation

Le Mécanisme de signalement a constitué le tout premier canal d'Ouzbékistan à travers lequel les cueilleurs victimes de travail forcé peuvent se plaindre de leur situation. Au début, les personnes concernées n'avaient qu'une confiance limitée dans ce mécanisme



Consultation des parties prenantes relative au mécanisme de signalement du travail forcé et autres violations des droits au travail. © J.Astrup

et dans les institutions qui le promouvaient (le ministère de l'Emploi et des Relations professionnelles et la Fédération des syndicats). Cette situation a toutefois commencé à évoluer lorsque ce mécanisme a commencé à donner des résultats.

Réplication

En plus de l'extension de ce mécanisme à d'autres secteurs, toutes les structures gouvernementales et le Cabinet présidentiel d'Ouzbékistan ont adopté des mécanismes de signalement s'en inspirant.

Ressources

Le rapport de suivi intitulé [*2020 third-party monitoring of child labour and forced labour during the cotton harvest in Uzbekistan*](#) se base sur plus de 9000 entretiens inopinés et en tête-à-tête constituant un échantillon représentatif des 1,8 millions de cueilleurs de coton du pays.

Cinq ans d'Initiative sur le recrutement équitable

- Cette pratique prometteuse fait partie d'une série résultant du bilan entrepris cinq ans après le lancement de l'Initiative sur le recrutement équitable.
- La vision de l'Initiative est de s'assurer que les pratiques de recrutement au niveau national et transfrontalier sont fondées sur les normes du travail, qu'elles sont élaborées par le biais du dialogue social et qu'elles garantissent l'égalité des genres. Plus précisément, elles:
 1. Sont transparentes et efficacement réglementées, contrôlées et appliquées;
 2. Protègent tous les droits des travailleurs, y compris les Principes et droits fondamentaux au travail, et préviennent la traite des êtres humains et le travail forcé;
 3. Informent et répondent efficacement aux politiques de l'emploi et aux besoins du marché du travail, y compris pour la reprise et la résilience.

Coordonnées

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

Département des conditions de travail
et de l'égalité

E: fairrecruitmentinitiative@ilo.org